

Assemblée générale du CDOS à Tournan-en –Brie, le samedi 17 Mars 2018.

Bonjour à toutes et à tous.

Comme tous les ans, en début d'assemblée, je commence mon propos en remerciant Catherine qui a, sans compter, mis son expérience et son savoir-faire au quotidien pour tenir la comptabilité du CDOS dans des conditions irréprochables aux yeux de tous et notamment à ceux du commissaire aux comptes. Petit clin d'œil à Angel. Mais il y a bien d'autres occasions où je n'hésite pas à lui rappeler.

Compte de résultat 2017

Ceci dit en termes d'introduction, nous allons regarder ensemble ce matin le premier document que vous avez reçu par mail, il s'agit, du compte de résultat de l'exercice 2017 qui s'échelonne sur la période allant du 01 janvier 2017 au 31 décembre 2017.

Ne vous attendez pas à de grandes explications ou commentaires, que vous n'auriez jamais entendus, car, même si, à propos de chiffres, on peut tout dire (ou leur faire dire) quand arrive le moment de les mettre sur la table et de les expliquer, il ne peut y avoir de triche.

Le comparatif des années antérieures 2011, 2013, 2015 et 2017 qui sont des exercices avec les jeux de Seine-et-Marne montre que les produits d'exploitation sont en diminution. Il en est de même pour nos charges d'exploitation, bien évidemment. On ne peut guère dépenser plus que ce que l'on gagne ! L'inverse serait trop beau, sinon, nous serions tous prêt à l'accepter.

Regardons, dans un premier temps, quels ont été nos produits d'exploitation.

Au niveau des produits

Ils sont en hausse par rapport à 2016, pour essentiellement pour deux raisons. Le report du premier versement au titre de l'acompte de 14.000 euros du Conseil Départemental versé en 2016 au profit de l'action des jeux qui se sont déroulés en 2017 à Torcy et de l'aide régionale soutenant l'action « Avenir Jeunes ».

Deux subventions n'ont pas été reconduites cette année il s'agit de celle attribuée à la Maison Départementale des Sports et celle relative à l'action « En mouvement vers l'emploi ».

L'aide de 6.000 euros au titre de la Maison Départementale des Sports, est dorénavant versée directement à l'association de gestion de la dite maison départementale des sports.

En 2017, de nouvelles actions apparaissent et prennent la place d'anciennes. Nous respectons ainsi les orientations qui nous sont proposées. Je n'ai pas dit « imposées ».

Si on déroule la liste des produits jusqu'au bas de la page 2, on se rend compte que nos partenaires restent constant dans l'effort, au moins en comparant les sommes avec l'année 2016. Sauf, une action qui sort du lot. Il s'agit d' « Avenir Jeunes ». Plus de cinquante pour cent d'augmentation. Ce n'est pas neutre mais ce n'est pas par hasard. Ce n'est pas une action qui se déroule sur une journée, comme par exemple le Marathon de Paris pour ne pas citer une de nos actions. C'est une action qui se déroule tout au long de l'année avec des marchés que nous mettons en place et que nous allons dénicher.

Quand je dis 'nous', ce n'est pas moi, ce ne sont pas non plus les autres élus du CDOS, mais ce sont deux salariés, je devrais dire un binôme de choc avec un responsable infatigable qui vient d'embaucher son troisième collaborateur en trois ans ! Il les épuise...

Par conséquent, ne jalousons pas ce produit, il n'est pas là par hasard. C'est le fruit d'un travail soutenu et très bien conduit. Merci à toi Pierre.

Au niveau des charges

Egalement en hausse par rapport à 2016. Ce qui est normal car une partie de cette hausse est inhérente aux jeux du 77 où la participation des comités départementaux se paye.

Pour les achats :

Que je passerais sous silence, puisqu'ils sont en diminution.

Pour les services extérieurs :

Les deux lignes « location de photocopieur » et « entretien des photocopieurs » représentent plus de vingt mille euros à elles seules. Nous en sommes conscients. Mais il se trouve que nous ne les avons pas depuis suffisamment de temps pour négocier un échange intéressant auprès du fournisseur. Il y effectivement deux photocopieurs mais disons que le deuxième, n'est ni plus ni moins qu'une simple imprimante surtout dédiée au FAX.

Les lignes suivantes n'appellent pas de commentaires particuliers hormis la ligne « Récompenses diverses » chargeurs de batterie, pins, portes clés pour les Jeux, clés USB, Stylos et bloc-notes nécessaires à l'entretien de notre vitrine.

Pour les déplacements – organisations :

Comme déjà évoqué, je rappelle la participation des Comités aux Jeux du 77.

Pour le personnel :

Moins de cinq pour cent d'augmentation, ce qui reste très raisonnable pour deux secrétaires, la responsable du CRIB, deux personnes à la fonction éducative (j'en ai déjà parlé) accompagnées en cela de deux intervenants en CDII (contrat de travail à durée indéterminée intermittent), sans oublier Céline qui est en congés de maternité avec, sans doute, une prolongation pour congés parental.

Pour les amortissements et provisions :

Légère augmentation avec l'achat de matériel informatique pour la formation et d'un projecteur pour la fonction éducative.

Le différentiel entre les produits et les charges d'exploitation donne un résultat d'exploitation positif qui s'élève à 17.327 euros et vingt-huit centimes, ce qui est nettement supérieur à 2016.

Il nous reste à regarder ensemble le résultat financier et le résultat exceptionnel pour lesquels vous trouverez les commentaires explicatifs et justificatifs, si nécessaire, dans l'annexe insérée dans le mail qui vous a été envoyé.

Pour le résultat financier :

Aujourd'hui le CDOS ne détient plus de valeurs en portefeuille, seuls deux comptes sur livrets sont ouverts auprès du Crédit Agricole : un livret A et un livret Associations. Ces deux comptes réunis, nous ont apportés 714,98 euros. L'absence de charges fait que ce montant représente à lui seul, le résultat financier en diminution par rapport à l'exercice 2016. Pas surprenant vu les taux rémunérateurs actuels.

Pour le résultat exceptionnel :

Des produits qui correspondent à des règlements de la CPAM (congés de maternité) et des abandons de créances à l'identique de ce qui se trouve en charges. Pour mémoire les 16.000 euros de l'an dernier représentaient des provisions, devenues caduques, pour nos petites histoires de photocopieurs.

Des charges exceptionnelles pour des comités qui n'ont pas réglé leurs cotisations antérieures (environ 420 euros) et une régularisation d'Humanis.

Au final, le résultat de l'exercice s'élève à 19.340,23 euros, ce qui est un très bon résultat obtenu par tous et, sans doute, grâce à la fonction éducative, c'est en tout cas ce que nous démontre notre comptabilité analytique qui est tenue en parallèle de la comptabilité générale que nous voyons aujourd'hui.

Le bilan 2017

Ce deuxième document reprend les montants de N-1 et calcule en pourcentage, l'écart entre les deux exercices 2016 et 2017.

Du côté de l'actif immobilisé à hauteur de 2.782 euros, deux ordinateurs et un projecteur viennent impacter la ligne « matériel de bureau ».

A l'actif circulant, pour la ligne clients et comptes rattachés figure un montant de 30.912 euros. Quelques cotisations non réglées par des comités et 30.000 euros pas encore réglés par un de nos partenaires à la date du 31 décembre. En provisions, une somme de 1.821 euros pour un Comité à qui il avait été consenti une avance. A nous de prendre le temps nécessaire pour régulariser cette situation peu convenante depuis 2010.

Afin d'annihiler la dette, souvent minime de certains clients, nous avons remis à zéro la situation de quelques comités mais pour des sommes infimes.

Dans les produits à recevoir, figurent une subvention du FIPD, des factures non réglées par la Région et le CROSF et des indemnités de la CPAM.

Le montant de nos disponibilités enregistrées sur trois comptes au Crédit Agricole, s'élèvent à 173.670 euros.

Pour finir avec l'actif du bilan, sont comptabilisés dans les charges constatées d'avance, les chèques déjeuners pour 2018 et la documentation Dallos Juris, également pour 2018.

Au passif du bilan 2017, nous avons au niveau des fonds associatifs, nos fonds propres pour 180.858 euros et le résultat positif de l'exercice avant affectation pour un montant de 19.340 euros.

Dans les dettes, nous avons 31.386 euros de dettes fiscales et sociales où se retrouvent cotisations mutuelle, URSSAF, Uniformation, Retraite ainsi que les congés payés avec leurs charges sociales correspondantes et 21.313 de charges à payer (Humanis, intervenants : boxe, équitation, aviron, etc, ...) et le loyer pour le quatrième trimestre à régler à la Maison Départementale des Sports.

Figure également la provision pour risque (éventuel) avec le comité à qui il a été fait une avance sur prestation dans le milieu pénitentiaire pour un montant de 2.000 euros.

Dernière ligne à commenter, dans les comptes de régularisation, se trouve un montant de 8.000 euros. Il s'agit d'une somme reçue en 2017 et qui est reportée dans l'exercice 2018 pour concrétiser l'action.

Annexe aux comptes

L'annexe comptable est un document dont l'objectif est d'apporter de l'information et d'aider à la compréhension du compte de résultat et du bilan comptable.

Vous devriez y retrouver les principaux points que je vous ai présentés en détail depuis le début de mon intervention. Sauf questions particulières auxquelles je suis prêt à vous répondre, je ne pense pas qu'il soit très important de s'y attarder.

Des questions ?

Budget prévisionnel

Prévisionnel et modifiable à souhait, mais jamais fait !